

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU SAMEDI 23 MAI 2020

Présents : DUBERNARD Maryline, ENEL Catherine, FAGE Aurélie, LAMARQUE Julie, LAURENT Alain, MARC François.

Excusé : LORMOIS Serge (a donné pouvoir à Alain LAURENT)

Secrétaire de séance : DUBERNARD Maryline

1) **Installation du Conseil Municipal :**

Madame Sandrine MARC, Maire sortant, procède à l'appel des Conseillers élus lors du scrutin du 15 mars 2020, donne lecture de la Charte de l' élu local et proclame l'installation du Conseil Municipal pour le mandat 2020-2026.

Monsieur François MARC, prend la présidence de la séance en tant que Conseiller le plus âgé. Il ouvre la séance et demande de désigner un secrétaire. Les membres du Conseil désignent Maryline DUBERNARD secrétaire de séance.

2) **Election du Maire :**

Le Président de séance annonce qu'il faut procéder à l'élection du Maire et demande donc aux candidats à la fonction de Maire de se présenter.

Madame Catherine ENEL fait part de sa candidature à la fonction de Maire.

Avec 7 voix pour, Madame Catherine ENEL est élue Maire et prend la présidence de la séance.

3) **Détermination du nombre d'adjoints :**

Madame le Maire rappelle la réglementation en vigueur qui prévoit que le nombre d'adjoints ne peut être supérieur au tiers du nombre des membres du Conseil Municipal ; soit, pour notre commune, 2 adjoints au maximum.

Elle propose donc de fixer le nombre d'adjoints à 2.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

4) **Election des adjoints :**

Madame le Maire demande aux élus s'il y a des candidats aux fonctions de premier adjoint.

Elle fait part de la candidature de Serge LORMOIS qui souhaite assurer ces fonctions.

En l'absence d'autre candidature, il est procédé au vote et Monsieur LORMOIS est élu Premier adjoint avec 7 voix pour.

Madame le Maire demande aux candidats à la fonction de deuxième adjoint de se présenter.

Maryline DUBERNARD fait part de sa candidature.

Avec 7 voix pour, Madame DUBERNARD est élue Deuxième adjoint.

5) Charte de l' élu local :

Madame le maire rappelle la charte de l' élu local et transmet un exemplaire de cette charte à l' ensemble des membres du Conseil.

6) Questions diverses :

- François MARC présente la nouvelle proposition de contrat établi par la Communauté de Communes pour les prestations d'entretien des espaces verts communaux pour l'année 2020. Le contrat a été révisé afin de l'ajuster aux prestations qui ont été réellement faites en 2019.
Le Conseil Municipal demande que ce point soit traité lors d' une prochaine séance.
- Julie LAMARQUE informe de problèmes de fonctionnement de la fosse septique des logements de la mairie. Il sera nécessaire de prévoir des travaux importants assez rapidement.
- Julie LAMARQUE signale que des arbres sont tombés au Cap de la Vielle.
Alain LAURENT signale qu' il y a aussi des arbres tombés à Quailhavèmes.
Madame le Maire propose de faire le point sur tous ces arbres avec Monsieur RAMON de l' ONF, afin de déterminer les suites à donner.
- Madame le Maire remercie l' ensemble des Conseillers et exprime son souhait d'assurer les fonctions de Maire dans la continuité de ses prédécesseurs. Elle voudrait aussi se rapprocher des communes voisines pour essayer de travailler un peu plus ensemble.

En l'absence d' autres questions, Madame la Maire lève la séance à 10h45.